

Régions : l'Assemblée veut revenir à treize

Les députés ont supprimé les changements introduits par le Sénat dans le projet de loi

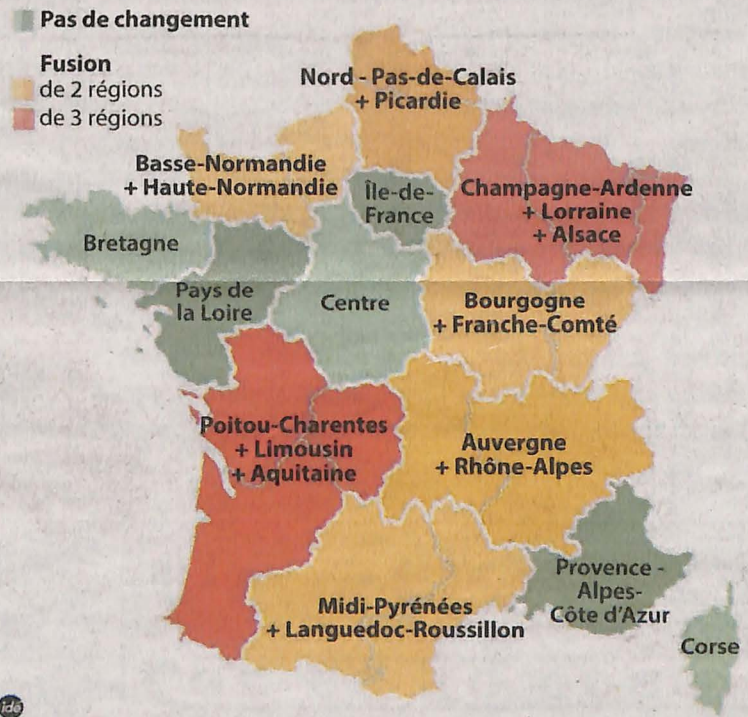
D'abord treize, puis quinze, et finalement treize. À l'issue de l'examen, en deuxième lecture, du projet de loi de réforme territoriale, les députés ont rétabli à treize le nombre de régions dans l'Hexagone. Soit deux de moins que ce qu'avait proposé le gouvernement et approuvé le Sénat.

L'Assemblée se prononcera mardi par un vote solennel sur ce texte, qui prévoit de reporter les élections départementales à mars prochain et régionales à la fin de 2015. Mais surtout, le projet voté par les députés dans la nuit de mercredi à jeudi ramène le nombre de régions métropolitaines de vingt-deux à treize. Alors que le Sénat souhaitait conserver une Alsace autonome, l'Assemblée a décidé de la regrouper avec la Champagne-Ardenne et la Lorraine, tout comme elle veut fusionner les régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, que la chambre haute maintenait séparées.

Mercredi, les députés UMP alsaciens ont bien tenté de protester contre leur « mariage forcé » à deux autres régions en « manifestant » dans les couloirs de l'Assemblée – sans parvenir à dérouler entièrement leur vaste banderole « Ne tuez

Régions : la carte des députés

L'Alsace fusionnera bien avec les régions de l'Est et le Languedoc-Roussillon avec Midi-Pyrénées, contrairement à ce que proposaient les sénateurs.



pas l'Alsace ». Ils n'ont guère obtenu satisfaction que sur le vote, à l'unanimité, d'un amendement PS

qui dispose que Strasbourg sera le chef-lieu de la nouvelle région. L'Assemblée a également rétabli les

dispositions votées en première lecture par les députés sur la possibilité, pour un département, de quitter une région pour en rejoindre une autre.

Pas de consensus en vue

Lors du vote solennel de mardi, le groupe socialiste de l'Assemblée se prononcera en faveur de la réforme, le groupe écologiste entend s'abstenir, tandis que ceux des radicaux de gauche et du Front de gauche s'y opposeront. Le groupe UMP, à l'exception de certains de ses membres qui veulent s'abstenir, est également opposé à cette réforme, de même que la majorité du groupe UDI (centriste).

Après ce vote sur un texte largement modifié, une commission mixte paritaire (CMP) Assemblée-Sénat sera convoquée jeudi 27 novembre, afin de tenter de mettre au point un texte commun aux deux assemblées... Tentative vouée à l'échec. Le texte devrait donc être de nouveau soumis aux députés et aux sénateurs, et revenir, *in fine*, devant l'Assemblée, qui a constitutionnellement le dernier mot. Cette longue navette parlementaire devrait s'achever vers le 20 décembre... avec treize ou quinze régions ?